

**DECISION PORTANT SUR LA COMPOSITION DES COMMISSIONS D'EXAMEN DES CANDIDATURES
POUR L'ACCES AUX FORMATIONS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024****UFR STAPS**

- Vu** le code de l'Education, partie législative, troisième partie et partie réglementaire, livre VI, relatives à l'enseignement supérieur
- Vu** le code de l'Education, articles L642-1 à L642-12, relatifs au titre d'ingénieur diplômé ;
- Vu** le code de l'Education, articles D.613-38 à D.613-50 relatifs à la Validation des Etudes, Expériences Professionnelles ou Acquis Personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu** la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- Vu** la loi n°2018-166 du 8 mars 2018, relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE) ;
- Vu** le décret n°2018-172 du 9 mars 2018, relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du 1er cycle de l'enseignement supérieur (Parcoursup) ;
- Vu** l'arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu** l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

Article 1 Les commissions d'examen des candidatures relevant du dispositif Etudes en France (Centre pour les Etudes en France-CEF) doivent respecter les engagements de la Charte Campus France. Conformément aux engagements vis à vis du dispositif CEF sur le respect des procédures, seuls les candidats étant passés par CEF et ayant été acceptés par l'Université Gustave Eiffel pourront être inscrits dans cette Université, afin que la délivrance de leur visa soit conforme à leur dossier CEF.

Article 2 Les commissions d'examen des candidatures en 1ère année du 1er cycle (BUT, Licence...) relevant de la procédure Parcoursup doivent respecter la loi ORE et le décret Parcoursup, et notamment la mise en place de commissions d'examen des vœux. Ces commissions définissent les modalités et les critères d'examen des candidatures, en s'appuyant sur les attendus et les éléments pris en compte dans l'examen des vœux, tels que validés par les instances de l'Université Gustave Eiffel, et affichés dans Parcoursup. Ces commissions examinent et ordonnent l'ensemble des vœux des candidats.

Article 3 Conformément au vote des instances de l'Université Gustave Eiffel, l'admission dans une formation ouverte sur eCandidat ou sur une autre plateforme (hors procédure Parcoursup et Etudes en France) est prononcée par le Président de l'Université Gustave Eiffel, après examen du dossier de candidature par la commission d'examen des candidatures, et selon les capacités d'accueil prédéfinies pour chaque formation. Le dossier de candidature est déposé en ligne selon les dates d'ouverture et de fermeture fixées par formation et affichées sur l'application de candidature. Les commissions d'examen des candidatures étudient les dossiers de candidature qui permettent d'apprécier les objectifs et compétences visés par la formation antérieure, la nature et le niveau des études suivies, ainsi que les expériences acquises hors cursus.

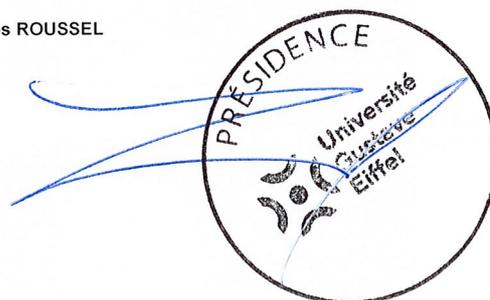
Article 4 Les commissions d'examen des candidatures étudient également les demandes de Validation des Etudes, Expériences Professionnelles ou Acquis Personnels (ou VEEPAP) des candidats pour l'accès aux diplômes de l'Université Gustave Eiffel.

Le Président de l'Université Gustave Eiffel, Gilles ROUSSEL, décide, sur proposition du directeur ou de la directrice de composante, de la composition des commissions d'examen des candidatures pour l'accès aux formations de l'année universitaire 2023/2024. Sur proposition de ces commissions, le Président de l'Université Gustave Eiffel prononce les décisions portées sur les candidatures des étudiants.

Le directeur ou la directrice de composante est chargé.e de l'exécution de la présente décision.

Le Président de l'Université Gustave Eiffel

Gilles ROUSSEL



UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Directeur : Jérémy PIERRE

LICENCE ACCES SANTE

1ère année STAPS : option accès santé

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	GRANDCLEMENT	Perrine	Professeur.e agrégé.e
Membre de la commission	CHATEL	Christophe	Professeur.e d'EPS
Membre de la commission	PIERRE	Jérémy	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	COLLINET	Cécile	Professeur.e des Universités

2ème année STAPS : Activité physique adaptée-santé, option accès santé (L.AS)

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	GRANDCLEMENT	Perrine	Professeur.e agrégé.e
Membre de la commission	CARRERAS	Keveen	Professeur.e d'EPS
Membre de la commission	PIERRE	Jérémy	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	COLLINET	Cécile	Professeur.e des Universités

3ème année STAPS : Activité physique adaptée-santé, option accès santé (L.AS)

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	PAS D'OUVERTURE EN 2023-2024		
Membre de la commission			
Membre de la commission			

LICENCE STAPS - 1ère année

pour les 3 mentions (EM-MS-APAS)

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	CHATEL	Christophe	Professeur.e d'EPS
Membre de la commission	TAJRI	Yacine	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	COLLINET	Cécile	Professeur.e des Universités

LICENCE STAPS - 2ème année

pour les 3 mentions (EM-MS-APAS)

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	CARRERAS	Keveen	Professeur.e d'EPS
Membre de la commission	PHILIPPE	Marion	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	CUVELIER	Caroline	Professeur.e agrégé.e
Membre de la commission	COMMO	Hélène	Professeur.e agrégé.e

LICENCE STAPS - 3ème année

Mention STAPS : Management du sport (MS)

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	BEAUDOUIN	Sandie	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	PHILIPPE	Marion	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	SCHUT	Pierre-Olaf	Professeur.e des Universités
Membre de la commission	MOROT	Cathy	PAST

LICENCE STAPS - 3ème année

Mention STAPS : Education et motricité (EM)

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	CUVELIER	Caroline	Professeur.e agrégé.e
Membre de la commission	PONCE	Valérie	Professeur.e agrégé.e
Membre de la commission	COLLINET	Cécile	Professeur.e des Universités

LICENCE STAPS - 3ème année

Mention STAPS : Activité physique adaptée et santé (APAS)

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	COMMO	Hélène	Professeur.e agrégé.e
Membre de la commission	COLLINET	Cécile	Professeur.e des Universités
Membre de la commission	JARTHON	Jeanne-Maud	Maître.sse de Conférences

LICENCE PROFESSIONNELLE Tourisme et loisirs sportifs

Parcours Tourisme et loisirs sportifs

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	MARSAC	Antoine	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	SCHUT	Pierre-Olaf	Professeur.e des Universités

MASTER STAPS : Activité physique adaptée et santé

Parcours Activité physique adaptée et santé - 1ère et 2ème année

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	JARTHON	Jeanne-Maud	Maître.sse de Conférences
Président.e de la commission	PORTERO	Pierre	Professeur.e des Universités UPEC
Membre de la commission	COLLINET	Cécile	Professeur.e des Universités
Membre de la commission	MAKTOUF	Wael	Représentant UPEC

MASTER STAPS : Management du sport

Parcours Management du sport (MS) - 1ère et 2ème année

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	SCHUT	Pierre-Olaf	Professeur.e des Universités
Membre de la commission	BEAUDOUIN	Sandie	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	PIERRE	Jérémy	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	PHILIPPE	Marion	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	MOROT	Cathy	PAST

MASTER Sciences sociales**Parcours Sport et sciences sociales - 1ère et 2ème année**

Fonction	Nom	Prénom	Statut/Corps/Grade
Président.e de la commission	COLLINET	Cécile	Professeur.e des Universités
Membre de la commission	DELALANDRE	Matthieu	Maître.sse de Conférences
Membre de la commission	PIERRE	Jérémy	Maître.sse de Conférences